



**Conseil municipal
12 décembre 2015**

Intervention sur la protection fonctionnelle des agents de la police municipale

Monsieur Briois,

Nous devons délibérer pour décider d'accorder ou pas la protection fonctionnelle à des agents de la police municipale victimes d'outrage dans le cadre de leurs fonctions. Évidemment et par principe, notre groupe votera pour accorder la protection fonctionnelle à ces fonctionnaires.

Néanmoins, cette délibération appelle un certain nombre de remarques.

Nous pourrions ironiser sur votre bilan en matière de sécurité qui était un axe fort de votre programme en 2014. Un an et demi plus tard, quel échec !

Hénin-Beaumont n'est pas devenue une ville plus sûre, quand des individus insultent des policiers municipaux.

Alors, on pourrait multiplier l'arsenal sécuritaire de la ville : passer de 24 à 50 policiers municipaux, mettre des caméras de vidéosurveillance aux quatre coins de la ville, armer les policiers municipaux déjà dotés de tonfas avec des armes à feu, construire d'autres murs de gabions, créer des milices de voisins vigilants sur le modèle de votre ami Robert Ménard et de sa garde biterroise. A quand une garde héninoise ?

Sauf que tout ça coûtera cher et que ce n'est pas aux contribuables héninois de payer deux fois. La sécurité, c'est le rôle de l'État. Ce n'est pas aux communes de compenser les milliers de suppressions de postes de fonctionnaires de police décidées sous l'ère Sarkozy pour faire des économies.

Et sauf que la ville que vous nous préparez, nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas d'une ville gangrenée par la peur, où on regarde son voisin en chien de faïence, des autocollants « big brother » collés sur la boîte aux lettres. Votre bilan en matière d'emploi et de développement économique est inexistant. Votre bilan en matière d'éducation à la citoyenneté, de travail en direction de la jeunesse pour recréer du lien entre les quartiers, entre les générations, est tout aussi inexistant. La ville n'avance pas. Vous la divisez, vous la clivez, vous vous attaquez à des associations d'éducation populaire qui travaillent en



**Conseil municipal
12 décembre 2015**

Intervention sur la protection fonctionnelle des agents de la police municipale
direction de la jeunesse comme Anim'acteurs privée de subvention il y a quelques semaines...

Nous voterons cette délibération parce que nous sommes aux côtés des fonctionnaires de la ville outragés dans le cadre de leur travail, mais notre groupe n'aura de cesse de dénoncer vos orientations et votre échec en matière de sécurité.

David NOËL